

Lundi 18 mai 2020

Intervention du Président Laurent SOMON

Ouverture de la session - réunion plénière

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs,

Je déclare l'ouverture de cette première session en visio-conférence et donc le début de l'enregistrement et de la retransmission sur www.somme.fr.

Permettez-moi tout d'abord quelques rappels techniques sur le fonctionnement de la visio-conférence.

Après ces considérations techniques, permettez moi de m'adresser à vous brièvement dans le cadre de cette session.

Nous ouvrons aujourd'hui une session bien particulière, la première session depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, crise d'ampleur sans précédent, dont nous ne mesurons encore pas totalement les conséquences économiques et sociales, qui s'annoncent majeures.

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser toutes mes pensées, au nom du Département, à celles et ceux qui ont souffert et souffrent pendant cette crise. Celles et ceux qui sont malades, ou qui, malheureusement, trop nombreux, ont perdu un proche, et on vu s'ajouter à leur peine le fait de ne pas pouvoir rendre le dernier hommage de la manière dont ils l'auraient peut-être souhaité. Celles et ceux, également, qui se trouvent dans la difficulté, dans l'anxiété, dans l'incertitude, du fait des

Seul le prononcé fait foi

conséquences économiques et sociales de cette crise qui se font déjà sentir.

Je vous propose de respecter une minute de silence en hommage à toutes les victimes de cette crise sanitaire et en particulier de Patrick Simon, Maire de Villers-Bretonneux, décédé le 13 mai des suites de ce virus. Pendant douze années, Patrick Simon a travaillé, en toute humilité, à honorer le sacrifice de l'Anzac en organisant la journée commémorative du 25 avril, avec les autorités australiennes et françaises.

On se souviendra plus particulièrement des cérémonies du centenaire de la Grande Guerre en 2018 et de l'inauguration du centre d'interprétation Sir John Monash. Plus récemment cette année, il s'était mobilisé rapidement pour coordonner la levée de fonds en soutien aux victimes des incendies en Australie.

Minute de silence

Je vous remercie.

Ensuite, bien entendu, je tiens à remercier tous ceux qui apportent leur aide à ceux qui en ont besoin pendant cette crise : je pense naturellement aux soignants, qui se sont mobilisés nuit et jour dans les hôpitaux, payant un lourd tribut dans les victimes de ce virus. Je pense également aux professionnels de « deuxième ligne », : auxiliaires de vie des services d'aide à domicile et des EHPAD, éducateurs de la protection de l'enfance, ambulanciers, médecins de ville, infirmières libérales, agents des services d'entretien, équipes des supermarchés, livreurs, tous ceux qui ont fait que la France ne s'est pas totalement

Seul le prononcé fait foi

arrêtée en permettant le maintien des activités essentielles à la vie de la Nation. Je pense enfin aux millions de personnes, d'anonymes, d'élus locaux, d'associations, qui ont participé à la chaîne de solidarité en inventant tous les jours des solutions pour venir en aide aux plus fragiles, aux personnes âgées, handicapées ou isolées. A tous, je veux adresser mes plus chaleureux remerciements, et leur dire que le Département sera présent pour apporter son soutien à la pérennisation des initiatives qui ont fait leurs preuves.

J'adresse enfin tous mes remerciements aux agents de la collectivité qui ont maintenu une activité pendant la crise, en présentiel ou en télétravail, et se sont investis dans des missions de Solidarité comme les appels solidaires aux bénéficiaires de nos aides, afin de faire du Département, plus que jamais, un acteur de proximité capable de faire jouer efficacement, avec pragmatisme, les solidarités sociales et territoriales qui s'imposent dans une période faite de difficultés, d'incertitudes et de craintes.

La session d'aujourd'hui est consacrée aux mesures que nous avons immédiatement mises en place pour apporter une réponse d'urgence aux aspects de la crise sur lesquels nous étions fondés à intervenir.

- Commande de masques pour les besoins des communes, qui, trop souvent, étaient perdues dans les dizaines d'initiatives et de sollicitations qui fleurissaient sans cohérence,
- Conventionnement avec un laboratoire de biologie humaine pour que notre propre laboratoire départemental puisse réaliser des tests indispensables à la réussite du déconfinement,

- Augmentation de la rémunération des assistants familiaux, qui ont accueilli les enfants 24h/24 à leur domicile pendant toute la durée de la crise,

Ce sont autant de mesures que nous avons su prendre avec toute la réactivité nécessaire, en sachant nous défaire de certains carcans administratifs, dans l'intérêt de la population et des collectivités. Je tiens, à ce titre, à saluer l'union de l'assemblée départementale pour permettre à un laboratoire de biologie humaine de s'équiper rapidement pour réaliser les tests.

A côté de ces mesures qui vont vous être présentées dans quelques minutes, je tiens également à souligner d'autres initiatives que nous avons su mettre en place, et qui se révèlent aujourd'hui des succès : mise en place de drive fermiers dans les collèges pour assurer aux habitants l'accès à des produits locaux de qualité tout en soutenant les producteurs, appels solidaires auprès de milliers de bénéficiaires de nos aides sociales, qui ont permis de repérer plus de 500 situations nécessitant un accompagnement supplémentaire, livraison de masques à plus de 150 établissements et services répartis sur tout le territoire départemental.

Ces initiatives sont autant de preuves des capacités du Département à impulser, inventer, s'adapter, en étant toujours en proximité des publics et des partenaires.

J'aurai l'occasion, dans le cadre de la session du compte administratif, le mois prochain, de développer davantage les enjeux que cette crise révèle et, surtout, de vous proposer un plan d'action global, qui comprendra des mesures de court terme pour faire face à l'urgence

Seul le prononcé fait foi

économique et sociale, mais aussi et surtout des mesures structurelles de long terme, afin de poser les bases d'une reconstruction riche et durable.

Ne souhaitant pas être trop long dans le cadre de cet exercice bien particulier qu'est la visio-conférence, je vous laisse la parole avant de débiter l'examen du rapport de la session.